Les « métiers » des habitants de Liebsdorf
Période de 1810 à 1872

Source : registres des naissances

Comme pour la plupart des communes du Jura Alsacien situées en zone de montagne, les terres de Liebsdorf n'ont, le plus souvent, pas suffi à nourrir les habitants qui ont dû chercher des sources de revenus complémentaires au cours des siècles derniers.

Le ban communal touchant la Suisse au niveau du Largin, une « ferme-auberge-épicerie-bureau de tabac… » située sur le ban de Bonfol (CH), les habitants se sont souvent adonnés à la contrebande, les principaux « trafics » concernant le tabac, mais aussi le sucre, la saccharine, le papier à cigarettes, le safran et d'autres épices, des pâtes,.... Cette activité permettait aux habitants d'économiser quelques taxes mais elle était menée à très petite échelle et personne n'en tirait de ressources suffisantes pour vivre. Régulièrement, ce sont des femmes qui suivaient les chemins de contrebande en emportant des œufs placés dans des poches, spécialement cousues à cet effet sous leurs robes et leurs dessous. Arrivées en Suisse, elles vendaient leurs oeufs et utilisaient l'argent reçu pour acheter des produits de première nécessité.

Les habitants multipliaient donc les « métiers » pour subsister et une expression locale encore employée ***(« Douze métiers, treize misères ! »)*** montre bien que ces emplois ne les enrichissaient guère. Toutes les familles tenaient bien sûr un petit train de culture et, la période hivernale venue, les hommes s'engageaient comme bûcherons pour les coupes communales, ou encore pour transporter des grumes pour les marchands de bois.

Tous travaillaient la terre mais tous n'avaient pas le même statut social. Il y avait les « journaliers » (Tagner en allemand) , les « laboureurs » ou « cultivateurs » (Ackerer) et enfin, en haut de l'échelle, les propriétaires fonciers (Gutbesitzer).

Les journaliers, comme leur nom l'indique, louaient leurs bras à la journée chez qui voulaient bien les engager. Ils ne disposaient pas d'un attelage et d'une charrue permettant le labour des terres. Ils pouvaient être rétribués en argent mais, le plus souvent, leur employeur les réglait en leur prêtant ensuite le cheval ou la paire de bœufs nécessaire au travail de leurs propres terres. Les surfaces cultivées par ces journaliers étaient peu importantes. Des délibérations du conseil municipal font état de 30 ares cultivés pour l'un, de 33 ares pour un autre.

Les laboureurs étaient plus « aisés », toutes proportions gardées, puisqu'ils disposaient d'un attelage et d'une charrue. Enfin, on imagine que ceux qui se disaient « propriétaires fonciers » devaient posséder des surfaces de terres plus importantes qu'ils ne cultivaient pas forcément eux-mêmes.

Dans un village qui vivait plus ou moins en autarcie, le travail de la terre était une évidence : il fallait tirer du sol la plupart des produits que l'on consommait. Aussi, de nombreux chefs de famille ne se disaient-ils pas agriculteurs ou journaliers, même si cette activité agricole représentait la plus grosse part de leur activité, mais ils se définissaient en fonction de l'autre profession qu'ils exerçaient, celle-ci pouvant d'ailleurs varier dans le temps.

Nous avons relevé les métiers des personnes mentionnées comme parents ou comme témoins dans les actes de naissance entre 1810 (Les actes sont pratiquement illisibles avant cette date) et 1872 (Les professions n'apparaissent plus dans les registres lors de la période où l'Alsace devient allemande), ce qui a permis de « couvrir » deux générations.

Pour des raisons de temps, il n'a pas été possible de faire correspondre les professions et les identités car de nombreux couples ont eu plusieurs enfants, ce qui fausse le comptage. Nous n'avons éliminé que les « témoins officiels » qui, on ne sait pour quelles raisons de commodité ou de proximité de la mairie, figurent comme témoins pour la plupart des actes durant plusieurs années d'affilée.

Malgré cette difficulté, le comptage donne sans doute une idée assez précise des professions exercées.

Malheureusement, les professions des femmes ne sont que rarement mentionnées, sauf pour les enfants nés de père inconnu. Ils sont relativement nombreux (parfois jusqu'à 10% des naissances enregistrées). Les déclarations de ces enfants sont en général effectuées par la sage-femme ou la grand-mère. L'état-civil de la République a le mérite de donner le nom de famille de la mère à l'enfant né de père inconnu, ce qui n'est pas le cas des registres de baptême. Dans ces derniers, les enfants naturels y apparaissent de la façon suivante :

Pierre N* , fils de Maria Nobel
Parrain : Jacques Nobel
Marraine : Catarina Nobel
Le N* symbolise le « nemo » latin (nemo = personne !)

Les professions relevées pour la période de 1810 à 1870

Domaine d'activité	Profession	Nombre relevé	Pourcentage par rapport au nombre de mentions
Le travail de la terre et l'élevage	Laboureur ou agriculteur (la 1ère mention disparaissant au fil des années au profit de la seconde)	195	28.34%
	journalier	164	23.84%
	propriétaire foncier	02	< 0.5%
	domestique	08	1.16%
	bouvier	01	< 0.5%
	berger	01	< 0.5%
	fruitière	03	< 0.5%
	Total	374	54.36%
Les artisans du bois	tonnelier	01	< 0.5%
	sabotier	03	< 0.5%
	menuisier	05	0.73%
	charpentier	08	1.16%
	charbonnier	01	< 0.5%
	tourneur sur bois	01	< 0.5%
	Total	19	2.76%
Les artisans du fer	cloutier	53	7.70%
	armurier	01	< 0.5%
	taillandier	01	< 0.5%
	maréchal-ferrant	02	< 0.5%
	Raccommodeur de scies	01	< 0.5%
	Total	58	8.40%
Les artisans du tissu	tisserand	35	5.09%
	couturière	03	< 0.5%
	tailleur d'habits	22	3.20%
	Total	60	8.72%
Les autres artisans	vannier ou « panier »	52	7.56%
	cordonnier	07	1.01%
	meunier	01	< 0.5%
	maçon	10	1.45%
	huilier	04	0.58%
	fumiste	02	< 0.5%
	Total	76	11.04%

Les commerçants	Marchand de porc	01	< 0.5%
	cabaretier	05	0.73%
	aubergiste	08	1.16%
	revendeur	01	< 0.5%
	marchand	01	< 0.5%
	Total	16	2.32%
La loi et l'ordre	douaniers	62	9.01%
	Garde-champêtre	07	1.01%
	Bangard	01	< 0.5%
	Chef de bataillon	01	< 0.5%
	Garde-forestier	01	< 0.5%
	gendarme	01	< 0.5%
	Caporal soldat	01	< 0.5%
	Total	74	10.72%
Les professions de santé	Sage-femme	06	0.87%
	« Aide à la naissance »	01	< 0.5%
	Total	07	1.01%
Divers	Instituteur public	05	0.73%
	Sans profession	01	< 0.5%
	Total	06	0.87%
Total des mentions relevées		690	100%

Petit lexique :

Bangard : Le bangard est l'homme chargé du respect des bans : c'est-à-dire des espaces d'affectation des cultures (blé, avoine, seigle, pommes de terre, prairies) et du moment des récoltes (fenaison, moisson, vendanges).

Un "bangard" était donc plus ou moins l'équivalent d'un garde champêtre ou d'un garde-messier.

Jusqu'en 1914, les bans furent fixés par réunion publique des paysans-propriétaires en l'église paroissiale.

Actuellement, le terme de "ban des vendanges" est encore utilisé en quelques régions.

Cette coutume astreignait la communauté à un assolement quadriennal avec usage d'un ban des jachères. Elle permettait aussi un travail plus communautaire et une entraide (prêt d'attelages pour extraire les chariots embourbés, pour escalader à charge une pente raide, etc.). Elle évitait également la dévastation de récoltes par des passages trop précoces ou désorganisés des chariots et attelages.

Le bangard du 19ème siècle remplissait ainsi le rôle du « maire » du moyen-âge, dont le rôle était précisément, à plus grande échelle, d'organiser avec les paysans la répartition des cultures en fonction des besoins et de l'assolement.

Bouvier : Personne gardant et conduisant les bœufs lors des travaux agricoles tels que charrois et labours

Taillandier : Ce forgeron particulier s'occupait de tous les outils tranchants (« taillants »). On trouvait le taillandier partout, puisqu'il fabriquait des outils pour beaucoup d'autres ouvriers, du maçon au charpentier, du bûcheron au boucher. Mais son client de prédilection est celui qui travaille la terre, le paysan et le jardinier, le maraîcher et le vigneron.

La matière première du taillandier est l'acier. Il était souvent fourni en barre de plusieurs mètres de long, que le taillandier coupait à la longueur voulue. Dans les temps de pénurie, ou pendant les guerres, le taillandier récupérait tout le métal qu'il pouvait afin de le "recycler". Parfois, le taillandier fournissait aussi les manches des outils qu'il fabriquait lui-même en châtaignier ou en frêne.

coutelier taillandier (15e)

Observations :

Les métiers liés au travail du métal occupent une place importante(plus de 8%). Ce sont principalement des cloutiers qui sont présents dans le village avec 53 mentions. Il s'agissait alors de fabriquer des clous « carrés », forgés à la main, de toutes tailles, du clou pour fer à cheval jusqu'au clou de charpentier.

Les cloutiers sont mentionnés dès 1810 (trois mentions). Leur activité est sans doute liée à l'exploitation des mines de fer dans la région, à Liebsdorf, Durlinsdorf, Courtavon, Winkel… Le fer devait être fondu à Lucelle car il ne subsiste pas de trace visible de haut-fourneau. Les archives départementales gardent la trace de cinq « clouteries » en activité à Liebsdorf mais il y en avait peut-être davantage. L'ancien doyen du village, Paul Richard, décédé en 2007 à l'âge de 99 ans, les avait encore vues en activité. Apparemment, l'activité des cloutiers n'a pas repris après l'évacuation de la population de 1917 à 1919, peut-être par manque de matière première aisément disponible. Les cloutiers avaient leur rue , la « Nagelgasse » citée pour la première fois en 1853 (acte de naissance N° 10).

D'autres activités sont plus « étonnantes » car elles n'ont pas laissé de trace. Il y a bien sûr le nombre important de vanniers (52 mentions), qui laisse supposer que le ban communal devait être beaucoup plus « humide » qu'il ne l'est actuellement, avec des peuplements de saules suffisamment conséquents pour fournir la matière première à tous ces « Zeinamacher » qui, par ailleurs, devaient bien trouver des débouchés pour leur production. Y avait-il alors de véritables circuits commerciaux pour cette activité ?

Le nombre des tisserands (35 mentions) et tailleurs d'habits (22 mentions) est tout aussi surprenant. S'agissait-il de chanvre ou de lin que l'on travaillait à Liebsdorf ? Il est en effet difficile d'imaginer que l'unique berger mentionné dans le village avait suffisamment de moutons pour donner de la laine à tous ces artisans !

A noter : la mention du premier « instituteur public » apparaît en 1854. Il s'appelait Meinrad Ehret et était déjà logé à la « maison communale », qui, construite vers 1844, est restée l'école du village jusqu'à nos jours.

Enfin, le nombre important de mentions de douaniers (62 en tout, la première apparaissant en 1826) est sans doute trompeur. En effet, à chaque naissance, le « papa douanier » produisait bien sûr uniquement des collègues douaniers comme témoins, ce qui fausse les données. Cependant, sur deux ou trois années consécutives, on trouve mention d'un lieutenant des douanes, d'un brigadier, de plusieurs sous-brigadiers et de « préposés des douanes ». Il

devait donc y avoir une dizaine de douaniers en poste à Liebsdorf, sachant que ces fonctionnaires logeaient chez l'habitant.

Pascal Froehly